

Extrait du registre des décisions

Bureau du 10 avril 2025

n° 025-25

Objet : RS - Passation d'avenants aux marchés de travaux relatifs à l'aménagement de salles de réunion dans le bâtiment 8 du site des Blachères

- date de convocation le 04 avril 2025
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix avril dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Cassin, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 36

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sainte-Reine

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Cécile Trahand

Arthur Boix-Neveu

Christophe Pierretton

Eric Delhommeau

Josette Rémy

Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Martin Noblecourt

- Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin

Corinne Charles - Franck Morat

Hervé Ferroud-Plattet

Brigitte Bochaton

Pierre Duperier

Damien Regairaz

Hélène Jacquemin

Grégory Basin - Alexandre Gennaro

Jean-François Poitou

Philippe Gamen

Sandra Ferrari

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen

Valentin Hachet

Jocelyne Gougou

Maryse Fabre

Christian Berthomier

Marcel Ferrari

Daniel Rochaix

Thierry Tournier

Jean-Pierre Coendoz

Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

de Marie Bénévise à Cécile Trahand - de Philippe Ferrari à Pierre Duperier - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet

- conseillers excusés : 13

Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Christelle Favetta-Sieyes - Jean-Pierre Fressoz - Max Joly - Sylvie Koska - Jean-Marc Léoutre - Luc Meunier - Vincent Miguet - Pascal Mithieux - Alain Thieffenat - Serge Tichkiewitch

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Bureau du 10 avril 2025

délibération n° 025-25

objet **RS - Passation d'avenants aux marchés de travaux relatifs à l'aménagement de salles de réunion dans le bâtiment 8 du site des Blachères**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des travaux et des voiries, rappelle que les marchés de travaux pour l'aménagement de salles de réunion dans le bâtiment 8 du site des Blachères ont été attribués en septembre 2024 aux entreprises suivantes :

Lots	Désignation	Entreprise attributaire	Montant de l'offre (€ HT)
1	Terrassements / VRD / Abords	RCPS Terrassement	12 406,50
2	Déconstruction / Gros-œuvre / RSO / Flocage	Eiffage Construction	63 000,00
3	Charpente métallique / Serrurerie	Soudem Constructions	72 474,00
4	Menuiserie extérieure aluminium	Menuiserie Jay	13 617,00
5	Cloisons / Plafonds / Peintures / Enduits	UC Bâtiment	51 921,09
6	Menuiserie intérieure	Ooki	21 046,13
7	Sols souples	APM	7 500,00
8	Ascenseur	CFA	26 560,00
9	Electricité / Courants faibles	Sogec	29 349,69
10	Plomberie / Ventilation / Chauffage / Rafraîchissement	Blampey	59 686,40
Total			357 560,81

Des adaptations techniques ont été réalisées en cours de chantier et ont donné lieu aux avenants suivants.

Lot 1 - Terrassements / VRD / Abords – marché n° 240122

- Mise en place de fourreaux en prévision de l'alimentation en triphasé du bâtiment 8 depuis le bâtiment principal.
- Complément de reprise d'enrobé au droit de la façade du bâtiment.
- Non-réalisation du dévoiement des réseaux au droit de la cage d'ascenseur car celle-ci a échappé les réseaux.
- Non-réalisation de la pose des fourreaux pour l'alimentation électrique de l'ascenseur car celle-ci a été passée en apparent.

Montant du marché initial (€ HT)	12 406,50
Montant de l'avenant n° 1 (€ HT)	- 788,60
Nouveau montant du marché (€ HT) <i>Pourcentage d'augmentation du marché</i>	11 617,90 - 6,4 %

Lot 2 - Déconstruction / Gros-œuvre / RSO / Flocage – marché n° 240123

- Non-réalisation de la saignée dans la dalle béton pour le passage de câbles.

Montant du marché initial (€ HT)	63 000,00
Montant de l'avenant n° 1 (€ HT)	- 331,25
Nouveau montant du marché (€ HT) <i>Pourcentage d'augmentation du marché</i>	62 668,75 - 0,5 %

Lot 3 - Charpente métallique / Serrurerie – marché n° 240124

- Remplacement du caillebotis du palier d'arrivée de la cage d'ascenseur.
- Transfert de la prestation de la fourniture et pose de capotages pour les unités de climatisation extérieures, du lot 10 « Plomberie / Ventilation / Chauffage / Rafraichissement » au présent lot.
- Non-réalisation de grilles de rejet VMC car la VMC a finalement été conservée.
- Non-réalisation de grilles de finition suite aux adaptations de chantier.

Montant du marché initial (€ HT)	72 474,00
Montant de l'avenant n° 1 (€ HT)	1 970,00
Nouveau montant du marché (€ HT) <i>Pourcentage d'augmentation du marché</i>	74 444,00 + 2,7 %

Lot 4 - Menuiserie extérieure aluminium – marché n° 240125

- Non-réalisation de la vitrophanie dans les sanitaires PMR.

Montant du marché initial (€ HT)	13 617,00
Montant de l'avenant n° 1 (€ HT)	- 211,00
Nouveau montant du marché (€ HT) <i>Pourcentage d'augmentation du marché</i>	13 406,00 - 1,5 %

Lot 7 - Sols souples – marché n° 240128

- Remplacement du linoléum par du PVC dans les circulations et par des dalles textiles dans les salles de réunion 1 et 2.

Montant du marché initial (€ HT)	7 500,00
Montant de l'avenant n° 1 (€ HT)	1 918,00
Nouveau montant du marché (€ HT) <i>Pourcentage d'augmentation du marché</i>	9 418,00 + 25,6 %

Lot 9 - Electricité / Courants faibles – marché n° 240130

- Prestations complémentaires dans le cadre de la sûreté, de la vidéosurveillance et de la vidéophonie.

Montant du marché initial (€ HT)	29 349,69
Montant de l'avenant n°1 (€ HT)	1 808,09
Nouveau montant du marché (€ HT) <i>Pourcentage d'augmentation du marché</i>	31 157,78 + 6,2 %

Lot 10 - Plomberie / Ventilation / Chauffage / Rafraîchissement – marché n° 240131

- Transfert de la prestation de la fourniture et pose de capotages pour les unités de climatisation extérieures du présent lot au lot 3 « Charpente métallique / Serrurerie ».
- Non-réalisation de la fourniture et la pose du nouvel extracteur et des équipements associés car l'extracteur existant a pu être réutilisé.

Montant du marché initial (€ HT)	59 686,40
Montant de l'avenant n° 1 (€ HT)	- 2 574,90
Nouveau montant du marché (€ HT) <i>Pourcentage d'augmentation du marché</i>	57 111,50 - 4,3 %

La commission d'appel d'offres en date du 26 mars 2025 a donné un avis favorable à la passation de ces avenants qui, globalement, représentent une augmentation de 1 790,34 € HT soit + 0,5 %, faisant passer le montant des travaux tous lots confondus de 357 560,81 € HT à 359 351,15 € HT.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de bâtiment,

Vu la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les accords-cadres et marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT et leurs avenants,

Vu le code de la commande publique,

Vu la décision n° 127-24 du Bureau du 19 septembre 2024 attribuant les marchés de travaux relatifs à l'aménagement de salles de réunion dans le bâtiment 8 sur le site des Blachères,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 26 mars 2025,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver les avenants aux marchés de travaux des lots 1, 2, 3, 4, 7, 9 et 10 relatifs à l'aménagement de salles de réunion dans le bâtiment 8 sur le site des Blachères,

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la passation des marchés,

Article 3 : de dire, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Décision I-Parapheur du Bureau

Numéro attribué à l'acte :

025-25

Objet de l'acte :	RS - Passation d'avenants aux marchés de travaux relatifs à l'aménagement de salles de réunion dans le bâtiment 8 du site des Blachères
Classification Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires
Date de l'acte :	10 avril 2025
Annexe(s) :	Avt1 Marché 240122 - Lot1 - Bât8, Avt1 Marché 240123 - Lot2 - Bât8, Avt1 Marché 240124 - Lot3 - Bât8, Avt1 Marché 240125 - Lot4 - Bât8, Avt1 Marché 240128 - Lot7 - Bât8, Avt1 Marché 240130 - Lot9 - Bât8, Avt1 Marché 240131 - Lot10 - Bât8

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20250410-lmc1H33442H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H33442H1

Date de transmission en Préfecture : 14 avril 2025

Date de réception en Préfecture : 14 avril 2025

Date de publication sur le site internet: lundi 14 avril 2025